

**Communiqué de presse de Jeunes Médecins**

*Jeudi 25 février 2021*

**« REVALORISATION DES CARRIÈRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES,  
LE COMPTE N'Y EST PAS »**

Jeunes Médecins (anciennement ISNCCA), 1<sup>er</sup> syndicat parmi les personnels hospitalo-universitaires, se déclare déçu des discussions ministérielles concernant la revalorisation des carrières hospitalo-universitaires.

La grave crise de vocation et la fuite des jeunes HU inhérente à celle-ci ne semblent pas avoir été comprises par les Ministères de tutelle. Les propositions formulées qui avaient pointé 2 des nombreuses problématiques de ces carrières, le début de carrière et la retraite, ne sont clairement pas assez ambitieuses. Celles-ci se bornent à faire des tours de passe-passe entre différents échelons afin de traduire en HU les décisions déjà très insuffisantes du Ségur de la Santé.

La problématique du début de carrière, essentiel pour Jeunes Médecins, est multiple :

- Le manque cruel de visibilité des parcours HU et des prospectives hospitalo-universitaires qui, en association au manque de valorisation, décourage nombre des vocations face aux desiderata des CNU et institutions universitaires.
- La non-attractivité des salaires qui ne saurait être réduit à une comparaison de grilles avec celles des PH.
- L'absence de corrélation entre la retraite des hospitalo-universitaires et l'importance des charges et responsabilités supportées pendant une carrière HU.

Ce que Jeunes Médecins propose :

- Décloisonner les carrières HU et redonner la main à l'Université qui doit être en capacité de conventionner avec tous les types de structures.
- Simplifier le parcours hospitalo-universitaire :
  - o En fusionnant les statuts de CCA, AHU et PHU en un statut unique de Praticien universitaire contractuel de 4 ans, avec une rémunération revalorisée.
  - o Fusionner les statuts de MCU-PH et PU-PH sous la forme de Professeurs des Universités-Praticiens cliniciens, sur le modèle des Professeurs associés.
- Repenser entièrement le calcul des retraites des HU.

Enfin, il est temps de repenser globalement ce que doit être le rôle et le statut d'un enseignant-chercheur en sciences médicales et pharmaceutiques, tout comme le concept à bout de souffle de l'hospitalo-universitaire issu des ordonnances Debré.

**Contacts presse**

Emanuel Loeb  
Président Jeunes Médecins  
president@jeunesmedecins.fr  
06 50 93 64 60

Mikaël Agopiantz  
Vice-Président Jeunes Médecins  
en charge des questions universitaires  
06 71 03 82 24